



COMMUNAUTÉ  
Pays d'Iroise  
DE COMMUNES



## NATURA 2000 Site n° 45 – Pointe de Corsen – Le Conquet

### COMITE DE PILOTAGE DU 3 FEVRIER 2015

Le comité de pilotage (Copil) du site NATURA 2000 "Pointe de Corsen - Le Conquet" s'est réuni le 3 février 2015 à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, sous la présidence de la sous-préfecture de Brest pour les désignations du président de COPIL et de la structure animatrice puis de M. Bernard QUILLEVERE, président du Comité de pilotage.

#### Étaient présents :

Collectivités territoriales et leurs groupements :

- M. Bernard QUILLEVERE, maire de MILIZAC, vice-président à la CCPI,
- M. Marcel QUELLEC, adjoint au maire de LE CONQUET,
- M. Pierre DUROSE, adjoint au maire de PLOUGONVELIN,
- M. Dominique BUHOT, adjoint au maire de TREBABU,
- Mme Nicole LE FUR, adjointe au maire de PLOUMOGUER,
- M. Olivier MOREAU, responsable du service environnement à la CCPI,
- M. Pascal GAUTIER, chargé de mission Natura 2000 à la CCPI,

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, associations de protection de la nature, scientifiques :

- M. Joël GRALL, Président du comité départemental de la randonnée pédestre du Finistère,
- Mme Mélanie AUSSERAY, permanente sentiers au comité départemental de la randonnée pédestre du Finistère,
- Mme Catherine DUMAS, chargée de mission SCOT-GIZC au Pôle métropolitain du Pays de Brest,
- M. Georges GUEZENOC, élu à la chambre d'agriculture,
- M. Jean-Max LE FILLEUL, Conseiller aménagement à la chambre d'agriculture,
- Mme Laurence ROCHE, Technicienne à l'Office National des Forêts.

Représentants de l'Etat et des établissements publics:

- Mmes Sabine BAURAND et Claudie QUERE, Sous-préfecture de BREST,
- Mme Stéphanie JOUVIN, chargée de mission DREAL Bretagne,
- M. Pascal JAKYMIW, DDTM 29, Service eau et biodiversité,
- Mme Zaïg LE PAPE, DDTM 29, Délégation Mer et littoral,
- Mme Cecile LEFEUVRE, Parc naturel marin d'Iroise.

#### Étaient excusés :

- M. André TALARMIN, président de la CCPI et Maire de Plouarzel,
- M. Guillaume LESAGE, chef de service patrimoine et biodiversité au Conseil Régional de Bretagne,
- M. Bruno LANCIEN, Président de l'association de chasse du DPM en Finistère,
- M. Paul SANSOT, responsable de l'unité territoriale Morbihan-Finistère Sud à l'Office National des Forêts,
- Mme Isabelle GAY, chargée de mission au Conservatoire du Littoral,
- Mme Cécile GICQUEL, chargée de mission à l'Agence des aires marines protégées,
- M. Emmanuel QUERE, du Conservatoire botanique national de Brest.

## **Élection du président du comité de pilotage et désignation de la structure animatrice**

---

Après avoir vérifié que le quorum est atteint (8 élus membres du COPIL, 5 présents), Mme BAURAND invite les élus à procéder à l'élection du président du COPIL et à la désignation de la structure chargée de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB).

Seule la candidature de M. Bernard QUILLEVERE est exprimée pour la présidence du COPIL. Au vote à main levée, il est élu à l'unanimité. **M. Bernard QUILLEVERE est désigné président du COPIL pour les trois prochaines années 2015-2018.**

La sous-préfecture a reçu la délibération actant la candidature de la CCPI pour renouveler son rôle de structure opératrice. Aucune autre candidature n'est présentée. Au vote à main levée, **la CCPI est désignée structure opératrice à l'unanimité pour les trois prochaines années 2015-2018.**

## **La démarche et le site Natura 2000 - « Pointe de Corsen – Le Conquet »**

---

Mme Stéphanie JOUVIN rappelle rapidement le principe de fonctionnement de NATURA 2000, la gouvernance, les outils de gestion et les grandes caractéristiques du site (Annexe I).

## **Bilan/évaluation de la mise en œuvre du Docob 2003 – 2013/2014**

---

La CCPI a élaboré un document présentant un bilan des actions réalisées sur le site depuis 2003 et jusqu'en juin 2014. Ce document a été transmis aux membres du COPIL par messagerie électronique, le 19 janvier 2015.

M. Pascal GAUTIER en présente les principaux résultats aux membres du COPIL. (Annexe II)

Cette présentation amène quelques interrogations ou remarques des membres du Comité de pilotage sur les thématiques suivantes :

### Les évaluations d'incidences

M. QUELLEC indique que la commune du Conquet est sollicitée par des porteurs d'un projet d'activité nautique sur la plage des Blancs-sablons. Mme LE PAPE indique que l'activité concernant le domaine public maritime avec la nécessité d'une autorisation d'occupation, entraîne la réalisation d'une évaluation d'incidence Natura 2000.

### La gestion des habitats de landes et dunes

M. QUELLEC fait part de l'interrogation d'habitants du Conquet sur l'intérêt de couper les fougères alors qu'elles ont toujours existé sur le site. M. GAUTIER précise que cette gestion vise à restaurer des habitats d'intérêt communautaire dans des secteurs d'habitats relictuels ou potentiels, ainsi que le cortège de faune et de flore associés.

Mme DUMAS souhaite savoir si cette restauration limite la fougère ou s'il faut un entretien régulier. M. GAUTIER précise que cette restauration diminue la densité de fougère mais nécessite tout de même un entretien régulier.

La gestion des habitats et plus particulièrement les landes humides est envisagée sous la forme de rotation entre les parcelles gérées pour permettre une partie de la dynamique naturelle et non de tenter de les figer, ce qui semble très difficile. M. BUHOT souhaite savoir si une évaluation et comparaison des coûts de la gestion des habitats a été réalisée entre ces différentes modalités de gestion possibles. M. GAUTIER indique que cette comparaison des coûts n'a pas été réalisée et que le choix des modalités de gestion reste encore expérimental compte-tenu de la restauration récente des habitats.

M. JAKYMIW encourage à mobiliser des particuliers propriétaires d'animaux pour entretenir les terrains, par exemple par pâturage avec des chevaux comme cela se fait sur d'autres sites et indique qu'il existe un réseau de gestionnaire de landes dont il serait intéressant de se rapprocher afin de bénéficier de retours d'expériences.

### La gestion des invasives

M. DUROSE témoigne que l'expansion de l'Ail à tige triquètre sur Plougonvelin est catastrophique et s'interroge sur les modalités de lutte contre cette espèce. M. Gautier indique que la gestion des invasives en général est menée de manière expérimentale avec une maîtrise très difficile de l'expansion de la Renouée du Japon et de l'Ail à tige triquetre. Concernant ce dernier, un projet d'expérimentation sur 5 ans est envisagé sur la presqu'île de Kermorvan. Ce travail de gestion des espèces invasives porte essentiellement sur des propriétés publiques. Des actions sur les propriétés privées sont difficiles à mettre en œuvre. Les acquisitions foncières par le Conservatoire du littoral constituent de réelles opportunités pour mettre en place des actions de gestion.

### La gestion de la ria du Conquet

Mme LE FUR s'interroge sur la nécessité de poursuivre les analyses d'eau compte-tenu qu'une interrogation existe sur l'utilisation de ces données pour la gestion du site. M. Gautier indique que ces analyses ne sont pas réalisées spécifiquement dans le cadre de la démarche Natura 2000. Il semble toutefois nécessaire de s'interroger sur l'utilisation de ces données dans le cadre de la mise en œuvre de Natura 2000 et de manière plus générale de repreciser les objectifs de la fiche action sur la Ria du Conquet. Mme LE PAPE identifie deux enjeux pour la ria : la qualité de l'eau, avec un lien à faire avec le SAGE, mais surtout la conservation des habitats naturels.

M. QUELLEC rappelle que l'association Ar Viltansou intervient dans le nettoyage de la ria qui est un réceptacle pour les déchets. Il est proposé que cette problématique macro-déchets soit mieux prise en compte dans les fiches actions du DOCOB.

### Les talus

M. JAKYMIW souhaite savoir si les talus réalisés sont des talus nus ou plantés. Il est indiqué que les talus réalisés sont principalement des talus nus compte-tenu de la proximité de la mer.

### Les mouillages

M. DUROSE témoigne du retour d'expérience réussie de l'expérimentation de mouillage écologique sur la commune de Plougonvelin. Le mouillage innovant s'avère être moins cher qu'un mouillage traditionnel et serait plus robuste, avec une durée de vie estimée à 5 – 6 ans. L'expérimentation se termine en 2016 et les plaisanciers accepteraient volontiers ce dispositif.

### La telline

Mr QUELLEC indique que la présence des pêcheurs professionnels de Telline a été très mal perçue par les pêcheurs amateurs. Mme LEFEUVRE précise que cette pêche professionnelle n'est réalisée sur le site que de manière très ponctuelle. Le site étant utilisé lorsque la pêche à la Telline est interdite en baie de Douarnenez et d'Audierne.

### La communication sur le site Natura 2000

Mme JOUVIN souhaite savoir si les études sont consultables sur internet. M. GAUTIER indique que non et que de manière générale, il y a probablement un problème d'accès aux documents et de lisibilité de la démarche Natura 2000 sur le site. Un travail devra être mené pour envisager des améliorations en termes de communication.

## **Projet pour l'année 2015**

---

Pour 2015, M. GAUTIER propose d'entamer la mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site et de leur état de conservation, pour comparer les résultats avec la cartographie initiale qui date de 2000.

Une réunion est programmée le 24 février à 14h à la CCPI avec le conservatoire botanique de Brest pour convenir du cahier des charges de la prestation de cartographie. Les membres du COPIL sont invités à participer à cette réunion de travail.

Celle-ci initiera la mise à jour du DOCOB. Des groupes de travail seront à nouveau mis en place pour partager la mise à jour du diagnostic, y compris sur les activités socio-économiques. Cette démarche se poursuivra en 2016 avec la réactualisation des fiches actions.

Il est déjà noté que les actions et les indicateurs sur la qualité de l'eau du DOCOB seront à mettre en cohérence avec les actions menées dans le cadre du SAGE.

Un recensement des activités récurrentes pouvant faire l'objet d'une charte NATURA 2000 sera aussi réalisé à cette occasion.

Les études et suivis réalisés, y compris sur la partie marine par le parc naturel marin d'Iroise, pourront enrichir le document.

Une réflexion sera aussi engagée sur les modalités d'information et de sensibilisation des élus et du public.

Mme JOUVIN encourage à valoriser les résultats des études et suivis réalisés, pour montrer la richesse des lieux.

Aucun nouveau thème n'étant abordé, M. QUILLEVERE remercie les participants et lève la séance.

Fait à Lanrivoaré, le

24.02.2015

**Le président  
du comité de pilotage,**



**Bernard QUILLEVERE**